AIR

Le magazine de l'AQTA

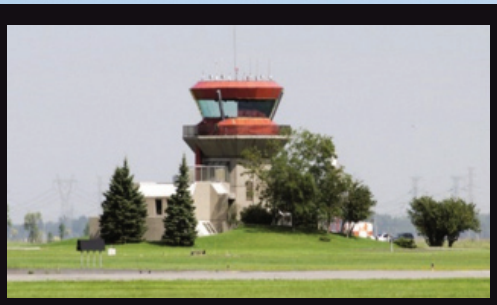

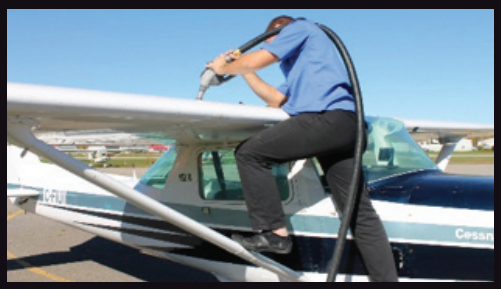

Association québécoise du transport aérien

Une association pour VOUS qui a besoin de VOUS!

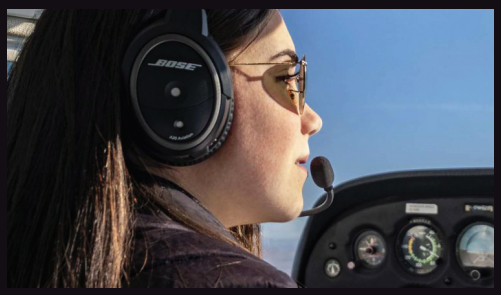

Message des présidents

À lire à la page 50

Chronique d'André Allard :

La perte de conscience situationnelle de Marc Garneau

À lire à la page 52

Protection de la grande faune

À lire à la page 55

Patrick Lafleur, président du CA de l'AQTA

Jean-Marc Dufour, PDG de l'AQTA

MESSAGE DES PRÉSIDENTS

L'année 2020 fut celle de défis inimaginables, voire brutaux! Une année durant laquelle il a été nécessaire de repenser nos façons de faire, de A à Z. Pour survivre aux dommages catastrophiques que cette pandémie a infligés à notre industrie, il a fallu être créatif, revoir nos modèles d'affaires et malheureusement faire des choix difficiles, en laissant partir de fidèles employés par exemple. Notre industrie en sera à jamais transformée...

Comme pour vous tous, l'Association est durement touchée par la pandémie. Malgré cela, elle ne ménage aucun effort et, de concert avec le groupe d'intervention du ministère des Transports, recherche des solutions pour assurer une reprise rapide et efficace du transport aérien régional. Il est donc doublement important pour ceux et celles œuvrant dans l'industrie de serrer les coudes. Nous avons grand besoin en effet que vous continuiez d'appuyer votre Association à travers votre membership et vos précieuses commandites.

COVID oblige, et comme nous l'avons annoncé dernièrement, nous devons malheureusement reporter au mois de mars 2022 notre grand rendez-vous annuel de l'industrie. Votre patience et votre collaboration sont des plus appréciées. Entretemps, au cours des prochains mois, nous vous proposerons une série de webinaires et d'échanges virtuelles qui sauront vous intéresser.

À l'aube de cette nouvelle année, il est tout à fait normal de faire preuve d'optimisme, car grâce à la vaccination sur le point de débuter, il est possible de croire que les passagers rembarqueront bientôt dans nos appareils. Oui, la COVID-19 a mis en pause la pénurie criante de pilotes et de personnel de soutien, mais des études démontrent qu'avec la reprise des vols, les besoins en personnel ne pourront être comblés sans mettre de gros efforts dans la formation. Espérons aussi qu'en mode relance économique, les gouvernements investissent dans les infrastructures, entre autres les aéroports.

Tous ensemble, nous nous relèverons bientôt de cette difficile période et reprendrons enfin nos activités opérationnelles, dans un cadre différent certes, mais nous y trouverons de nouvelles opportunités qui ramèneront les entreprises vers la prospérité.

Souhaitons-nous tous une nouvelle année florissante et en santé!

AQTA

Congrès de l'AQTA 2022

Lors de notre prochain grand rendez-vous de l'industrie

AIR CANADA

GRAND PRIX DE PRÉSENCE!

Air Canada sera de nouveau au rendez-vous avec une paire de billets **n'importe où dans le monde... ou presque!**

Vente de billets au profit du Programme de formation en aéronautique (PFA) d'Aviation Connection

NOS EXPOSANTS 2022

AFS Aviation
avjet
canrep
Konco Bâtiments
KEITAS SYSTEMS
NAV CANADA
OCTANT
PoleAir AVIATION
pamc SOFTWARE
Pratt & Whitney A United Technologies Company
PremierAviation QUÉBEC-INC
Raymond Chabot Grant Thornton
Transports Canada
Transport Canada

MERCI À NOS COMMANDITAIRES ET COLLABORATEURS!

Aéroport de Sherbrooke
AFS Aviation
AIR CANADA
airCreebec
CHIASSON GROUPE CONSEIL ASSURANCES COLLECTIVES ET RÉGIMES DE RETRAITE
Air Inuit
GRONDAIR AVIATION
HELI-BOREAL
HELI-INTER
MAINTENANCE Canada HUB
NAV CANADA
OCTANT
pamc SOFTWARE
PALairlines
PASCAN AVIATION
SE DÉPASSER
PoleAir AVIATION
Québec
Raymond Chabot Grant Thornton
RSS Avocats • Lawyers
SELECT AVIATION CENTRE DE FORMATION | FLIGHT TRAINING CENTER
solvo
Transports Canada
Transport Canada

La perte de conscience situationnelle de Marc Garneau

L'Association canadienne de protection médicale définit la perte de conscience situationnelle de la manière suivante : *« La conscience situationnelle est une habileté cognitive où l'on est conscient de ce qui se passe autour de soi, en confirmant continuellement ses perceptions à la réalité et aux données apparentées qui s'échangent. Cette habileté comprend la capacité de prédire les répercussions immédiates et futures de vos propres gestes ou de ceux de votre équipe, dont anticiper les complications. »*

En aviation, la perte de conscience situationnelle par les membres d'un équipage de vol est un phénomène bien connu. Plusieurs rapports d'enquête ont démontré que des pilotes tout à fait compétents pouvaient perdre conscience de la situation dangereuse dans laquelle ils se retrouvent. Tout indique que le ministre canadien des Transports, Marc Garneau, est en perte de conscience situationnelle.

Une réponse mal adaptée

Au début de la pandémie, le gouvernement canadien a réagi promptement à la crise économique. Il a adopté des mesures importantes comme la SSUC et la PCU qui ont permis à des millions de Canadiens de toucher un revenu de remplacement. Toutes les mesures adoptées étaient adressées à l'ensemble des citoyens et des différents secteurs de l'économie sans cible spécifique.

Grâce aux différentes mesures adoptées, la plupart des secteurs d'activités de l'économie canadienne ont repris du poil de la bête. Mais certains secteurs continuent de souffrir terriblement à cause de la pandémie; l'énoncé économique du 30 novembre dernier de la ministre des Finances, Chrystia Freeland, mentionne que le transport aérien n'a recouvré que 29 % de son chiffre d'affaires d'avant la pandémie. Selon ce même énoncé, c'est le transport aérien qui est le secteur de l'économie qui est le plus durement touché par la pandémie.

Pourtant, au lendemain de la présentation de l'énoncé, tous les intervenants de l'industrie cherchaient encore où se trouve la réponse du gouvernement pour venir en aide au transport aérien.

Le pilote qui vole à vue

À titre de ministre des Transports du Canada, Marc Garneau a la responsabilité d'identifier les solutions afin de permettre à l'industrie de passer à travers cette crise sans précédent. Une méthode simple pour trouver des solutions est de rencontrer les différents intervenants de l'industrie afin de comprendre leurs besoins. Or, dans les jours qui ont suivi l'énoncé économique, j'ai appris avec stupéfaction que le ministre n'avait toujours pas rencontré le président de l'ATAC, John McKenna.

En fait, le ministre des Transports, qui cherche à mettre au point des solutions pour l'industrie du transport aérien, ne parle à aucune des associations de cette même industrie. Il ne consulte que la direction d'Air Canada et de WestJet, et c'est tout. Remarquez que les deux compagnies aériennes ont tout à fait raison de répondre aux questions du ministre des Transports. Mais à l'évidence, lorsqu'Air Canada fait ses représentations, elle parle pour elle-même.

Si les transporteurs régionaux ne sont pas représentés auprès du ministre, c'est parce que ce dernier a décidé qu'il ne veut pas les entendre. Tel un pilote qui choisit d'ignorer certains instruments de son tableau de bord, Marc Garneau a décidé que les transporteurs aériens régionaux ne lui apporteraient pas d'information utile. Inconscient du danger qui guette l'industrie, le ministre continue de peaufiner un plan d'aide pour Air Canada et WestJet qui ne sera pas prêt avant le mois d'avril ou mai.

Se fier uniquement à Air Canada et WestJet revient à se fier à un seul instrument pour naviguer dans la tempête. L'industrie canadienne du transport aérien est sur une trajectoire descendante et l'alarme résonne dans le poste de pilotage : « Terrain! Terrain! » Mais le ministre l'ignore : il a complètement perdu conscience de la situation.

Chers lecteurs et lectrices,

L'année 2020 aura été une année à oublier!

Le nouvel an qui débute annonce un retour progressif à un niveau d'activités que tous et toutes souhaitent de tout coeur. Ensemble, mettons le cap sur 2021, pour renouer avec la santé, la stabilité et la prospérité.

Au nom des membres du conseil d'administration et de toute l'équipe de l'AQTA, nous tenons à vous remercier pour votre solidarité et pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Nos meilleurs voeux pour 2021!

Serrons-nous les coudes!

L'équipe de l'AQTA

Mais qu'est-ce qu'une assurance collective?

De nos jours, la plupart des entreprises offrent une assurance collective à ses employés. Cette assurance est importante car, en plus de leur donner accès à des soins, elle les protège ainsi que leur famille.

C'est un avantage social offert aux salariés et qui est obligatoire une fois qu'ils y sont admissibles (ce délai varie d'une entreprise à l'autre).

En effet, il est important de rappeler que l'assurance collective comprend :
- l'assurance vie de l'employé et de ses éventuelles personnes à charge (conjoint ou enfant). Cela veut dire qu'en cas de décès une somme d'argent sera versée aux bénéficiaires.
- l'assurance invalidité qui permet à l'employé de continuer à recevoir une partie de son salaire en cas d'invalidité prolongée.

- l'assurance santé qui constitue une couverture additionnelle pour les dépenses liées à la santé (médicaments, soins paramédicaux tels que massothérapeute, chiropraticien etc., appareils médicaux, examens de la vue et autres).
- l'assurance dentaire

- l'assurance voyage (qui est incluse dans l'Assurance santé)

- Décès et mutilation accidentels : en cas d'accident, un montant supplémentaire d'assurance-vie peut être versé.

Les avantages d'une assurance collective sont :

- Un partage des coûts entre employeur et employé
- La couverture pour soi et sa famille sans preuve de santé
- La possibilité de se retirer de la RAMQ en ayant une protection plus généreuse

Fabienne de CGC Inc.Pour toute question/commentaire, vous pouvez me joindre à fdespres@cgcgroupe.ca

Vous cherchez des solutions pour plus de visibilité?

L'AQTA offre de la place sur ses plateformes à prix abordables.

Vous avez besoin d'un local?

Pour une visite ou de plus amples renseignements :

Communiquez avec nous! **418 871-4635 / aqta@aqta.ca**

AQTA

Québec

En plus du caribou forestier, qui est une espèce désignée comme vulnérable au Québec, d'autres espèces de gros gibier sont également susceptibles d'être observées du haut des airs.

Déranger un animal en tentant de le survoler de plus près à bord d'un aéronef

- **occasionne un stress qui nuit à sa survie et à sa reproduction;**
- **risque de fractionner les groupes, ce qui rend chaque individu plus vulnérable à la prédation;**
- **réduit son temps de repos et d'alimentation, ce qui peut mener à un déficit énergétique.**

Pourchasser volontairement un animal est passible d'une amende en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Même si les bêtes suscitent votre intérêt ou celui de vos passagers, **conservez votre altitude et maintenez votre itinéraire. Évitez de vous en approcher.**

Vous contribuerez ainsi à éviter de mettre ces animaux dans une situation désavantageuse, situation qu'il est facile d'éviter.

La Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean vous remercie de votre collaboration.